L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 26 OCTOBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande—Cinq Dames expérimentées pour la vente. S'adresser de suite, S. Kuhn & Son, 131 rue Canal. 22oct—

A LOUER.

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré: une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denègre & Denègre, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet. 13 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

R. Sauvage vs Emile Weissborn.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 18,645. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux, anciennement occupés par le défendeur dans cette affaire, au No 223 de la rue du Canal entre les rues Nord Remparts et Nord Basin, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 7ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du bar-room consistant en liqueurs, comptoirs, étagères, chandeliers, chaises, tables, portraits, verrerie, glacière, etc., etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 26 oct—26 31—7 nov

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robert J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,483—Division B—Attendu que Mme Rebecca Harrington, veuve de Robert J. Christian, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert J. Christian, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 29—nov 3

Succession de Mme Ellen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,465—Division E—Attendu que Mme Margaret White, femme de Lewis Hubbell, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ellen White, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22oct—22 26 31

Succession de William Schwehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,828 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Schwehm, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 oct—21 25 29

Succession de Mme Martha P. Crabites.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,491—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Fredericka H. Patton, tutrice du mineur Pierre Crabites et comme telle administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 oct—18 22 27

Succession de John Champion Hood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,314— Division B. — Attendu que Mme Amanda Ann Callahan, veuve de John Champion Hood, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Champion Hood, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 oct—17 21 26

Succession de Benjamin Weil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 276—Division B.—Attendu que Max Dinkelspeil a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benjamin Weil, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14oct—14 18 22

Succession de George Spahn et Susanna Maria Kott, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,290.—Division E—Attendu que Mme Margaretta Hamel, femme de William F. Bohne, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feus George Spahn et Susanna Maria Kott, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 oct—12 15 21

Succession de Patrick Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,267—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Noonan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier
13 oct—13 17 22

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI — SLEEPING CARS — 11 HOURS BIRMINGHAM

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon, 263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 OCTOBRE—CLASSE No 353
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
29	21	73	45	10	42	74	60	34	39	2	38	67	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature. Ce 25 octobre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..........$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

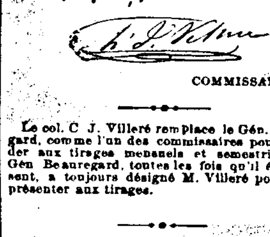

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 NOV. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ..	20,000, ...	20,000
1 Lot de ..	10,000, ...	10,000
1 Lot de ..	5,000, ...	5,000
2 Lots de ..	2,500, ...	5,000
5 Lots de ..	1,000, ...	5,000
25 Lots de ..	300, ...	7,500
100 Lots de ..	200, ...	20,000
200 Lots de ..	100, ...	20,000
300 Lots de ..	60, ...	18,000
500 Lots de ..	40, ...	20,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$100, soit...	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$20, soit...	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'avoir [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Billets, Comptes à recevoir, etc.

Arthur McGuirk vs. Pesson & Kent Co. Ltd, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,053.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 6 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 billets de John McCoy pour la somme de $200 chacun datés 4, 17 1893 à 30 et 60 jours respectivement, portant intérêt de 7 pour cent à partir de leur date.

4 billets de Louis H. Lambert pour la somme de $20 chacun datés 16 mars 1891 et payables respectivement 1er sept., 1er oct., 1er nov. et 1er déc. 1891, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur maturité.

2 billets de C. E. Cate pour la somme de $10 chacun, datés le 17 mars 1891 et payables respectivement le 1er novembre et 1er décembre 1881, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur maturité.

1 billet de A. B. Reina pour la somme de $85, daté le 27 janvier 1893, payable 1 jour après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de sa date; sur le dit billet il y a un crédit de $47.50.

Un lot de comptes à recevoir, conformément à une liste attachée aux réponses et assermentée et enregistrée le 9 octobre 1893, par A. K. Amacker, garnishee, dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26 30—3 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Deuxième.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces sept lignes de façade rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Moellhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 42 au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire en cette ville Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm W. Huck par un acte passé pardevant Wm O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'APRÈS un ordre de vente daté le 19 octobre 1893 dans l'affaire de L. Joseph vs. ses créanciers, No 39,374 de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan pour du comptant le MARDI 31 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un lot de vêtements, chemises, souliers, dry goods, etc., d'après inventaire.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
20oct—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Jean-Baptiste, Mandeville, Girod et Marigny, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante quatre pieds de l'encoignure de la rue Girod.

Acquis par le défendeur de Tobias Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 40,150—John W. Lehman vs ses Créanciers.—Que la cession des biens du pétitionnaire John W. Lehman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, Esq., notaire public, à son bureau, No 85 rue St-Charles, en cette ville, commençant le MARDI, 24me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1893.
Signé] FRED. D. KING,
Juge de la Division B, siégeant à la place de l'Honorable G. H. Théard, Juge, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
23sept—3f au 24oct

R. P. Batson vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,092—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. P. Batson, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18oct—18 22 27

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,118 — Division B — Ordre de Cour—Wm. T. Leibrook vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Wm. T. Leibrook, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 23me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues; et que B. W. Kernan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1893.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20sept—3f au 23oct

Aitken Bros., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,857—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Byrne, Jr., syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 oct—17 21 26

If You Think any kind of a crop will do, then any kind of seeds will do; but for the best results you should plant FERRY'S SEEDS. Always the best, they are recognized as the standard everywhere. Ferry's Seed Annual is the most important book of the kind published. It is invaluable to the planter. We send it free. D. M. FERRY & CO. DETROIT, Mich.

Mlle M. MARTINET, Robes et Confections,

Successeur de Mme GOILARD,
29 - - RUE BOURBON - - 29.

MLLE MARTINET annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'elles trouveront chez elle pour la saison d'hiver des modèles pour robes et manteaux provenant des premières maisons de Paris, telles que Worth, Félix, etc; aussi un grand assortiment de garnitures admirables de dessins remarquables par la nouveauté de leurs dessins.

Mlle Martinet appelle aussi l'attention des Dames sur les sorties de bal d'Opéra, ainsi que sur les toilettes de soirée, dont elle fait une spécialité.
8 oct—1m dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasin de détail de marchandises sèches Et meubles de maison.

Succession de Mme Doris Schmucker.
No 39,788.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—JEUDI, 2 novembre 1893 à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 12 octobre 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B. siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant en congé, sur les lieux, coin des rues Melpomène et Liberté—

Marchandises confectionnées pour dames, fillettes, hommes et garçons; marchandises sèches, comptoirs, installations, vitrines et meubles de maison.
Conditions—Comptant avant livraison.
21 oct—21 28 31 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le Troisième District

Succession de Gustave A. Siebert et sa femme.
No 40,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 3 octobre 1893 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, siégeant à la place du juge Rightor, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le Cottage en Bois à un étage, ayant quatre chambres, écuries, dépendances, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par les rues Robertson, Villeré, Feliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots, désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan dressé par J. A. de Pouilly, 10 octobre 1866; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. La propriété est près du chemin coquillé de la rue Louisa et de la ligne des chars urbains de la rue des Remparts.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Charmant Cottage en Bois, No 457 rue Chippewa,
Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Doris Schmucker.
No 39,788—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre daté le 12 octobre 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C., actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le charmant cottage simple en bois retiré du trottoir et ayant galeries, cinq chambres, gaz, citerne, hangar et grande cour sur le côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 81, borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Jersey. Le lot ce terrain est désigné par le No 6 sur un plan dressé par B. F. Nichols, architecte, daté le 19 novembre 1846, déposé comme plan No 83 au bureau de F. B. Marks, ex-notaire. Le dit lot mesure 28 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est dans un joli voisinage, tranquille et améliorée, à proximité de plusieurs lignes de chars urbains. Cela ferait une bonne demeure ou serait un bon placement.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1893. 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Fred. Adolph, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14oct—14 21 28—nov—4 11 15

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kailer.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pelogne.
615 Casernes des Etats-Unis
[illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Immobilières de valeur et Rémunératives,
—DANS LE—
Premier, Deuxième et Sixième Districts.
Belle Résidence No 20 rue Bourgogne.
Elégante Résidence No 176 rue St-Charles.
Lot pour bâtir rue Chestnut, près Esther.

Succession de W. B. Ringrose.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,913.

PAR E. CURTIS & CIE, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—MERCREDI 29 novembre 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, nous vendrons à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, absent sur un congé, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 octobre 1893, la propriété immobilière suivante:

1° **Un lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations, portant le numéro municipal 20 rue **Bourgogne,** situé dans le **Deuxième District** de cette ville; l'ilet borné par les rues **Bourgogne, Dauphine, Canal et Douane,** désigné par la lettre B, sur une esquisse ou un certificat d'arpentage fait par Chas. De Armas, voyer, daté le 19 avril 1867, et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire public, le 6 mai 1867; conformément à la dite esquisse, le dit lot mesure 40 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 29 pieds 3 pouces de profondeur et face à une allée commune au dit lot; et le lot A, sur l'esquisse ci-dessus mentionnée, 3 pieds de large; et ensuite sur une ligne courant à des angles droits vers la rue Douane 1 pied 6 pouces, puis sur une ligne perpendiculaire à la rue Bourgogne et courant vers la rue Dauphine 7 pieds 5 pouces; 36 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue du Canal, et 42 pieds 3 pouces 4 lignes de large sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, ayant salons doubles, salle à manger, 6 chambres à coucher et tout le confort et est loué à raison de $65 par mois.

2° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le **Premier District** de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **St-Charles, Julie, Ste-Marie et Girod,** désigné comme lot 10 sur un plan par L. Bringier, voyer, en date du 19 février 1836, et déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue St-Charles, sur 140 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles s'étendant à la rue **Ste-Marie** ou la rue **Church,** sur laquelle il a une façade de 27 pieds.

La maison est une belle résidence en briques à deux étages, ayant salons doubles, salle à manger, 6 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et tout le confort, et pourrait servir ou comme résidence ou maison d'appartement. Elle devrait rapporter de suite $150 par mois.

3° **Un lot de terre situé dans le Sixième district,** ilet borné par les rues Esther, Broadway, Chestnut et Wall, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Esther et Chestnut, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et serait un site bien désirable pour bâtir.

Conditions.—Comptant; les acquéreurs assumeront les taxes pour 1893, et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant John J. Ward, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les plans sont à la Bourse.
22 oct—22 29—nov 5 8 12 15 19 22 25 26 27 28 29

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 203 rue Français,

Succession d'Auguste Pujol et d'Augusta Lejeune, sa femme.
No 40,171 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—MERCREDI 22 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, maintenant absent en congé, en date du 19 octobre 1893, je procéderai à la vente à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 3, mesurant 29 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Français, 99 pieds sur une première profondeur sur la ligne touchant au lot No 2, puis s'avançant sur un angle droit de 2 pieds 6 pouces et sur une seconde profondeur de 28 pieds 10 pouces et 5 lignes et 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté opposé et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond (plus ou moins). Les améliorations consistent en une bâtisse en bois avec mansarde, ayant 6 chambres, galerie sur le côté, écurie, deux cuves et une grande entrée sur le côté et rapportant un loyer de $20 par mois.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente et le prix de son achat.
Acte de vente pardevant Jno. R. Legier, notaire, bureau No 3 1/2 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.
22 oct.—22 29—fév. 5 19 20 21 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District,
No 198 rue des Français.

Succession de Mme Carolina Oberg.
No 39,907—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur—Bureau No 129 rue Commune—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre émis par l'Hon. F. D. King, Division B, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant la date du 13 octobre 1893, je procéderai à la vente à l'enchère publique, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Urquhart et Girod mesurant, en mesure américaine, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles (plus ou moins). Les améliorations consistent en un cottage résidence simple en bois à un étage, contenant quelques 6 chambres dans la maison principale, et une bâtisse en bois détachée en arrière du lot, contenant 3 chambres, citernes, etc., et rapportant un loyer de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices d'assurances transférées à, ou aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Frank Zengel, Esq., notaire, bureau No 49 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 13 14 15

PAR CHARLES D. STUART,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant cottage double à Alger,

No 110 rue Olivier, relativement neuf, ayant neuf chambres, toiture entourée d'une balustrade, citernes, etc., le tout en bon état, terrain très élevé, dans un joli quartier, près du marché, des églises, des écoles, des débarcadères de ferries, se louant au prix de huit (8) dollars chaque côté par mois, et maintenant occupés par de bons locataires.

Succession de James A. Dowling.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 39,816.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement en congé, en date du 26 septembre 1893, je procéderai à la vente pour le compte de la dite succession, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme terrain No Dix du carré d'ilet No Quatre-vingt-quatorze borné par les rues Olivier, Vallette, Eliza et Evelina, mesurant vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes de façade rue Olivier, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et porte le numéro municipal 110 de la rue Olivier.

Conditions—Comptant.—Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Toutes les taxes ont été payées y compris la présente année.
L'acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

Avis aux Contribuables.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1893.

La Taxe de Ville sur les propriétés mobilières pour 1893 est due depuis le 15 juin. Si elle n'est pas payée avant le 1er octobre 1893, les dites propriétés mobilières seront annoncées pour être vendues et adjugées conformément à la loi.

Veuillez venir et payer afin d'éviter des dépenses extras.
C. H. SCHENCK, Trésorier.
5 sept—au 1er oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés-Cottages seuls et doubles bien situées et désirables dans le Sixième District, coin des rues Constance et Peniston.
—ET—
Coin des rues Constance et Amelia.

Succession de Thereze Barge (ou Buche), veuve de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale.
No 39,518—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, actuellement en congé, signé le 14 octobre 1893, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° **L'excellent cottage seul en bois,** No 719 rue Constance, ayant trois chambres, auvent, citerne, etc.; et aussi le cottage seul No 66 rue Peniston, ayant trois chambres, citerne, cour, etc. La propriété est décrite comme suit, savoir:

1° **Deux terrains** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'ilet No 209 borné par les rues Constance, Peniston, Général Taylor et Magazine, désignés comme terrains numéros seize et dix-sept sur un plan d'une portion du faubourg St-Joseph paraphé par James Graham, notaire, et numéroté 140 et déposé en l'étude du dit notaire. Le terrain No 16 mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Constance, sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 17 forme le coin des rues Constance et Peniston, et mesure 32 pieds 11 pouces de façade rue Peniston. Acquis par Mme Thereza Gehl (ou Gale) par héritage dans la succession de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale, No 9,699 sur le dossier de la Cour Civile de District. Pour la distribution et la subdivision, voir le plan à la Bourse.

2° **Le cottage double bien loué,** Nos 697 et 697 1/2 rue Constance, coin Amelia, ayant six chambres, deux citernes, auvents, allée latérale, etc., ainsi que le cottage seul à l'arrière No 78 rue Amelia, ayant trois chambres, citerne, cour, etc. La propriété est décrite comme suit:

2° **Un lot de terre,** avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'ilet No 210, borné par les rues Constance, Peniston, Magazine et Amelia, d'après un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, notaire. Le dit terrain est désigné par le numéro dix-sept (17) dudit carré d'ilet, et forme le coin des rues Constance et Amelia, et mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Constance, sur 115 pieds de profondeur et de façade rue Amelia, et 32 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, le tout en mesure américaine. Acquise par Mme Thereza Gehl (ou Gale) par héritage dans la succession de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale, No 9,699 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Ces propriétés sont toutes bien situées, à une distance convenable des rues Magazine et Colisée, dans un district qui s'améliore constamment.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur fera le dépôt usuel de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour assurer les ventes.
Actes de vente pardevant E. Commagère notaire, No 1,152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.
15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Tapis, Paillassons, Etc.
A la Résidence, à l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Laurel.

Successions de John Nelson et de Wilhemena Tebbe, veuve de John Nelson.
Nos 33,625 et 40,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D et E.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 148 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, à l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Laurel, en vertu de deux ordres de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon Geo. H. Théard et de l'Hon. N. H. Rightor, juges de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions E et D., maintenant absents en congé, datés et signés 16 octobre 1893, pour le compte des dites successions—

Le contenu de la dite résidence consistant de meubles de maison et de cuisine, tapis, paillassons, stores et articles divers.
Conditions—Comptant en monnaie des Etats Unis 17 oct—17 18 22 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.
La résidence élégante à deux étages Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième
Le double cottage de choix Nos 144 et 146 rue Huitième, au coin de la rue Constance.
Le joli et simple cottage No 572 rue Constance, entre les rues Huitième et Neuvième.
Ces trois lots au coin des rues Robert et Soniat.

LONG CREDIT — TERMES FACILES.

Succession du Madame Anne McNamara.
No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 148 rue Gravier, MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 octobre 1893, les propriétés désignées dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1. La double résidence élégante, Nos 136 et 138 rue Huitième contenant, de chaque côté, un salon, une salle à manger, une cuisine et trois grandes chambres à coucher, un grand terrain devant pour jardin et une grande cour derrière, et le gaz partout. Le lot est désigné par la lettre C, sur le plan de D. M. Brosnan, Esq. député voyer, en date du 20 septembre 1893, et connu comme lot No trois, sur un plan de D. M. Brosnan, voyer, en date du 4 mai 1844, déposé en l'office de L. Herman, ancien notaire, et mesurant trente un pieds six pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La jolie maison de résidence double à deux étages, Nos 140 et 142 rue Huitième, ayant salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour, bâtisses de dépendance et gaz. Le terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de D. M. Brosnan, député voyer, et comme le terrain No Deux, sur un plan de E. Moelhausen, déposé comme il est dit précédemment, et mesure trente deux pieds, cinq pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur de cent-vingt-six pieds, entre lignes parallèles.

Le joli cottage double Nos 146 et 148 rue Huitième, formant le coin de la rue Constance, désigné comme le terrain A sur un plan de D. M. Brosnan, sous voyer, et mesure trente-deux pieds, un pouce et quatre lignes de façade rue Huitième, sur quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Constance, lesquelles deux rues forment le coin, et font partie du terrain No Un sur un plan de H. Moelhausen, voyer, déposé comme il est dit ci dessus.

Le joli petit cottage home No 572 de la rue Constance, entre Huitième et Neuvième, attenant à l'école Live Oak, désigné comme le terrain D, sur un plan de D. M. Brosnan, député-voyer, et mesure trente-deux pieds trois pouces de façade rue Constance, sur trente-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit terrain fait partie et est la partie inférieure du terrain désigné par le numéro un, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, comme ci-dessus.

Ces terrains de choix convenables pour y bâtir dans le Sixième District, carré d'ilet borné par les rues Robert, Laurel, Soniat et Jersey, désignés comme les terrains 11, 12 et 13, mesurant chacun vingt-huit pieds sept pouces de façade rue Robert, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 formant le coin des rues Robert et Laurel, le tout en mesure américaine.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit à 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final: assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1893 assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 oct—15 22 30—5 12 15 nov

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE,

Joli Cottage Double en Bois.
Nos 211 et 211 1/2 Avenue Washington, entre Claiborne et Prosper.

Succession de Mme Catherine De Van.
No 39,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 8 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 19 septembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage double en bois, recouvert en ardoises, Nos 211 et 211 1/2, avenue Washington, ayant six chambres, citernes, allées sur le côté, et arrière cour à chaque corps de logis. Le lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Musique et Prosper, dans le Troisième District de cette ville, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington, 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En bon état et dans un voisinage paisible.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur déposera 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire publique, aux frais de l'acquéreur.
3 oct—3 4 11 18 25—nov. 1 8.

George Streud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,308—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke syndic provisoire et Fritz Jahncke et Edward Gauche, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 sept—12 15 21

VENTES A L'ENCAN

PAR DANZIGER & STERN.

Pour cause de retrait des affaires, **Tout le contenu du magasin** de meubles bien connu de
F. RÉMY,
No 127 rue de Chartres, près St Louis.

Lits, bureaux, armoires, lavabos, tables simples et tables avec marbres, berceaux, chaises, porte serviettes, what nots, desks, bibliothèques, porte chapeaux, etc., tous des meubles neufs et en parfait état.
—AUSSI—
Un coffre-fort en fer Marvin.

PAR DANZIGER & STERN—JEUDI, 26 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., sans réserve et pour cause de retrait des affaires.
Conditions—Comptant. 25oct—25 26

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex...7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc. 3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex. .7.50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi......7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger......6:55pm	Passenger......7:00am
Chica. St. L. mail.8:30am	Chic. St. L mail..6 00pm
Chic. limited......8:40pm	Chic. limited......12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc dimanche..7:55am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train......8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train......5:00pm
No 3, Vicksburg Express......5.35 pm	Vicksburg Express......8:10am
Baton Rouge accommodation......10:00 am	Baton Rouge accommodation......3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 10:30 am	No 2 Limited.....7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51. Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local......10:05am	Local......3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio......7.05pm	California Ex...9.10am
California Ex. 10:55am	San Antonio......5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche.	
No 9......7:25 pm	No 10......8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7......8:20 am	No 8......4:00 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7.00am
"......4:15 pm	"......5:00 pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10 00 am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach..7:15am
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
	Shell Beach ...5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger......10:00 am	Alger......4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger......6:05 pm	Alger......8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger......6:40 am	Alger......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de navigation des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, 75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast for October.—Frequent gales between the New England coast and the British Isles and as far south as the 40th parallel. Occasional tropical cyclones, or hurricanes, probable South of 40° N. and east of 60° W. weather generally moderate. Fog in diminishing quantity on the Grand Banks. No ice south of 50th parallel, but a few bergs probable in the vicinity of Belle Isle.

Dangerous Obstructions Along the Coast.

Note.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters passing in their vicinity.

One mile off Cahoon Hollow Life-saving station, Cape Cod: Unknown sunken schooner, topmasts out of water. Aug. 26.

Nauset Light, Cape Cod, S SW. 2 miles: Sunken schooner "Governor," mastheads out of water. Aug 25.

Chatham Lights, Mass., W. by N. 6 or 7 miles: Sunken schooner "Acacia," spars showing. Sept. 9.

Block Island Light, NE 6 miles. Sunken brig "J. A. Horsey" Aug. 23.

New York Lower Bay, Gedney channel, between Nos 1 and 3 buoys: Sunken tugboat "Talisman." Sept. 17.

Highlands of Navesink Lights, N NW. 18 miles. Sunken tern schooner "Narragansett," topmasts showing. Sept. 24.

Highlands of Navesink Lights, N. by W., 13 miles: Sunken wreck, mast showing. Sept 25.

Lat 40° 40', lon 73° 53': Sunken schooner, mast 12 feet out of water. Sept 2.

Barnegat W. by S. 1/2 S., 14 miles: Two spars attached to rigging of a sunken wreck. Aug. 30.

Barnegat bearing N. by W., 13 miles: Two spars showing. Sept. 17.

Barnegat bearing W NW., 25 miles: Sunken vessel, spars showing. Sept. —

Absecon Light, N., bearing NW., 15 miles passed a sunken wreck, three masts showing above water. Sept 26.

About lat. 20° 05', lon. 74° 10': Sunken tern schooner Rachel Seaman, masts showing. Sept. 21.

New form for ice symbols.

An improved method of representing the ice bergs reported by our co-operating observers has been adopted. The reports of icebergs on certain dates will be indicated by a line with a small pyramid at each end and figures representing the dates of the reports at the ends. The figure in the middle of each line shows the number of bergs on this track. It frequently happens that the number of bergs seen is so great that it is impossible to plot them all; the figure in the middle represents the number seen accurately. Each observer will thus see that his report has been used. If only a few bergs are reported they will be plotted as heretofore.

In the region where icebergs are probable and none shown, mariners must not infer that there were no icebergs there. If there are masses of icebergs reported near Belle Isle and also near the southern edge of the Grand Banks with a large space between, this fact commonly shows that no reports were received from the intermediate region and does not necessarily mean that there were no bergs there.

The steamer routes from January 15 to July 14 pass south of the ice limits, and, consequently, very few reports are received from the region north of those limits where ice probably abounds. The red data plotted on charts are records of reports. No reports are received from unfrequented regions, and hence no bergs are plotted there.

Northeast End Lightship E NE., 12 miles: Sunken schooner. Aug. 31.

Relief Lightvessel No 37, Five Fathom Bank, sunk 1/2 mile W SW., from her station; mastheads visible. Aug. 25.

About 10 miles east of Cape Henry, Va: Sunken 4-m sch. "John Holland," two masts standing. 18 feet of water over the hull. Aug. —.

Cape Henry Light W NW. 1/2 W. mag. 16 miles: Sunken vessel, one mast showing. Aug. 30.

Cape Hatteras SW. by S., 25 miles: Sunken wreck in 17 fathoms, one mast showing. Sept 1.

Southport bearing SW. by S.; Sunken vessel with one mast showing. Sept. 5.

Cape Lookout N. C., SW., 15 miles: Sunken schooner, one mast showing. Sept 25.

It will be noticed from the tracks of the three August cyclones plotted on the September Pilot Chart, and from what has been said above, that these storms originated in the vicinity of the Cape Verde islands between Aug. 12 and Aug. 18, moved to the W'd with about the same velocity, and curved to the N'd between Aug. 20 and Aug. 28, but the latitudes where they curved were widely separated, although there was an interval of only a few days between each storm. The width of the storm area in each case was not large, comparatively speaking, but within the area each storm attained the maximum energy and retained it over a long stretch of the ocean. Many of the derelicts plotted on this chart are the consequences of the cyclones, and present dangers that navigators should be on the lookout for.

This office is much indebted for the many excellent reports regarding the cyclones received from masters of vessels and other voluntary observers

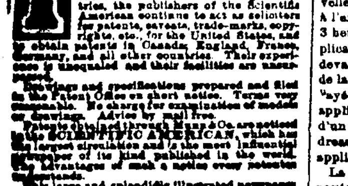

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.
Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.
Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.
This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.
If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.
Handbook about patents mailed free.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ... CHARTRES 73

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als. vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Habernicht et Henry Bentz soient condamnés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meysonier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et prêté le serment prescrit par la loi, des lettres comme telles leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour. Division A., maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRÉ TRIAY,
Député-Greffier.
9 juil—9 21—août 7

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les réglements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

BANQUES.

Etat de situation trimestriel
—DE LA—
New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26me jour de juin 1893.

ACTIF.

Propriétés foncières		$93,556 00
Bons de ville et autres		88,685 00
Actions		25,196 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$1,409,952 21	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	584,969 75	
		1,994,921 96
Papiers suspendus évalués à		13,946 24
Prêts sur demande	$354,164 43	
Change à vue	401,365 03	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	764,590 99	
		2,020,120 45
Total		$4,236,420 15

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	400 000 00
Profits non divisés	110,005 87
Dividendes non payés	56,366 00
Dépôts à retirer contre chèques	2,661,488 [illegible]
Circulation	8,560 00
Total	$4,236,420 15

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.
EDWARD TOBY, Caissier

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi le vingt-sixième jour de juin 1893.
A. G. LA PICE, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 26 juin 1893.
A une réunion régulière du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende de QUATRE DOLLARS par action a été déclaré payable sur demande
28 juin—1f EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant	$ 506,703 28	
Change	62,333 15	
		$ 569,036 43
Prêts sur demande	$ 617 8[illegible]	
Escomptes	888,350 02	
		$1,506,156 21
Actions		56,172 50
Propriétés foncières		40,043 00
Taxes		27,000 00
Total		$2,198,408 14
Fonds-capital		$300,000 00
Profits non divisés		290 429 [illegible]
Dépôts individuels		1,605 198 [illegible]
Dividendes non payés		2 780 00
Total		$2,198,408 14

Moi, A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD Caissier
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.
ANT. DORIOCOURT Notaire.
1 juil—2f

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires le 30 Juin 1893.

ACTIF.

Bills escomptés		$1,666,273 [illegible]
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Ville de la Nouvelle Orléans bonds 4 et 6 pour cent et Louisiane consols	583,350 00	
Autres bons et actions	149 387 50	
		782 737 50
Maison de banque		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des Etats Unis	$2 250 00	
Change américain	150 433 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	759,901 29	
		1,623,7[illegible]
Total		$3,572,730 67

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés		55,615 12
Circulation		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,802,525 34
Dividendes non payés		20,490 00
Total		$3,572,730 67

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
2 juil—1f

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.
NLLE-ORLÉANS, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à terme et escompte		$757,358 14
Surtirages		9,191 72
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50 000 00
Bons d'Etat et de Ville		304,375 00
Autres bons		16,200 00
Meubles et installations de banque		78 667 94
Autres propriétés foncières		22,289 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Items comptant		1,240 01
Prêts sur demande	$242,100 07	
Change à vue sur New York	163,059 2[illegible]	
Changes étrangers	22,061 28	
Dû par des banques et banquiers	45,334 99	
Chèques pour le Clearing House	116,631 57	
Monnaie courante fractionnelle	224,586 67	
		756,773 [illegible]
		$1,998,346 26

PASSIF.

Fonds-capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		128,378 15
Dividendes non payés		1,042 63
Dividende semi-annuel 4 pour cent payable le 3 juillet 1893		17,000 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,247,688 62	
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques	134,236 88	
		1,381,925 50
		$1,998,346 28

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
2juil—2f

J. Hassinger, Président.
J. E. Merilh, Vice-Président.

Etat de situation trimestriel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
Banque d'Epargnes Germania,
51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 30 septembre 1893

ACTIF.

Actions et bons	415,422 67
Prêts (garantis par propriétés foncières)	275,257 06
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)	250,910 46
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)	402,949 85
Meubles et installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	7,588 29
Comptant	552,395 32
Total	$1,905,273 65

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	162,009 63
Intérêt acquis	28,251 23
Bills payables	82,484 92
Dû à 5988 déposants	1,531,881 87
Dividendes non payés	673 00
Total	$1,905,273 65

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 30me jour de septembre A. D. 1893.
FRED. ADOLPH.
Correct—Attesté:
S. HERNSHEIM,
A. VIZARD,
J. E. MERILH.
1er oct—1 som